

Participez à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération !

L'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération se déroule du **13 mars au 12 avril 2023**. Les habitants et les acteurs du territoire sont invités à donner leurs avis.

Le PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Le PLUi vise à harmoniser et structurer la politique d'aménagement afin d'organiser un développement cohérent du territoire. Conçu en collaboration avec tous les élus locaux, il a donné lieu à de nombreuses concertations publiques.

Constructibilité, densité urbaine, hauteur des constructions, stationnement, préservation des espaces naturels... le PLUi harmonise et simplifie les règles générales d'utilisation du sol qui sont ainsi plus lisibles. Les 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération bénéficieront d'une vision cohérente d'aménagement sur 10 ans. C'est aussi la garantie d'un juste équilibre entre développement urbain, préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Comment participer à l'enquête publique ?

La commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public, sans rendez-vous. Elle recevra les observations sur les lieux d'enquête publique et lors des permanences. La population est invitée à s'exprimer sur le projet de PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération à travers plusieurs supports :

- En ligne, via un registre dématérialisé : <https://www.democratie-active.fr/enquetepublique-plui-gpa/>
- Par mail à l'adresse suivante : enquetepublique-plui-gpa@democratie-active.fr
- Par écrit dans les registres papiers ouverts dans 6 lieux d'enquête publique aux horaires habituels d'ouverture : mairie de Bégard, Bourbriac, Callac, Paimpol et Pontrieux, ainsi qu'à l'accueil de l'agglomération à Guingamp (3 rue Auguste Pavie).

La commission d'enquête publique recevra le public, sans rendez-vous, lors des permanences organisées pendant toute la durée de l'enquête, aux dates et sur les lieux suivants :

Guingamp : Accueil de l'Agglomération – 3 rue Auguste Pavie	lundi 13 mars (14h00-17h00), mercredi 22 mars (14h00-17h00), samedi 1 ^{er} avril (9h00-12h00), jeudi 6 avril (14h00-17h00), mercredi 12 avril (9h00-12h00)
Bégard : Mairie - 2 rue de la résistance	mardi 14 mars (9h00-12h00), jeudi 23 mars (9h00-12h00), vendredi 7 avril (9h00-12h00)
Bourbriac : Mairie - 11 place du centre	Jeudi 23 mars (14h00-17h00), jeudi 6 avril (14h00-17h00)
Callac : Mairie - Place Jean Auffret	Lundi 13 mars (14h00-17h00), jeudi 23 mars (9h00-12h00), vendredi 7 avril (9h00-12h00)

Paimpol : Mairie - 10 rue Pierre Feutren	mardi 14 mars (9h00-12h00), samedi 25 mars (9h00-12h00), vendredi 31 mars (14h00-17h00), mercredi 5 avril (14h00-17h00), mardi 11 avril (14h00-17h00)
Pontrieux : Mairie - Place de la Liberté	Vendredi 24 mars (14h00-17h00), jeudi 6 avril (9h00-12h00)

Une permanence téléphonique est proposée pour les personnes ne pouvant pas se déplacer le mercredi 22 mars de 9h00-12h00, sur rendez-vous uniquement.

Les prises de rendez-vous pour la permanence téléphonique s'effectuent auprès du service urbanisme de l'agglomération par mail adressé à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh, avant le 20 mars.

Et après ?

Le calendrier du PLUi :

- **Avril 2023** : remise de la synthèse et des conclusions de l'enquête publique par la commission d'enquête.
- **Mai-Juin 2023** : modification du PLUi pour tenir compte des avis émis avant l'enquête publique, ainsi que du rapport et de l'avis motivé de la commission d'enquête.
- **Automne 2023** : approbation du PLUi par le Conseil communautaire.
- **Fin d'année 2023** : application du PLUi.

Retrouvez toutes les infos concernant le PLUi dans la rubrique urbanisme du site de l'agglomération : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/plan-local-durbanisme-intercommunal/>